

# AUDIENCE SDLP



Compte-rendu de la réunion du 28 septembre 2020 avec le Directeur du SDLP, Monsieur l'inspecteur Général Luc PRESSON, en présence des sous-directeurs et de la Cheffe du personnel.

Délégation syndicale UNSA Police:

- Bureau UNSA Police FSPN-SI (chef de bureau et adjointe) Thierry et Fatima.

- Délégués de sous-direction du SDLP : Stéphane MAREAU (EM/BCDO), Philippe LORINI (SDPP), Cathy GODIN (SDRMM), Julien MARCUS (EM FTSI) excusé, Christophe ANSIAUX (EM transmissions) excusé.

**L'avenir du SDLP est un enjeu important pour l'UNSA Police, soucieux de préserver l'authenticité et la valorisation d'un service spécialisé phare de la Police Nationale.**

**À ce titre plusieurs problématiques ont été abordées :**

## **1A >> SDPP / PASSERELLE CONDUCTEURS SÉCURITÉ vers OFFICIER SÉCURITÉ:**

**Différents arguments évoqués:**

- Une déflation importante des Officiers de Sécurité (départ anticipé à la retraite, pose des HS en fin de carrière, etc.)
- un manque criant et caractérisé des candidatures externes pour le vivier OS.
- l'absence de prime de spécificité « Affichée » pour booster un recrutement en berne.
- sans compter sur la déflation des Policiers FTSI, au sein du bureau formation (manque de reconnaissance, plan de charge)
- une expérience et expertise reconnues des conducteurs de sécurité en service au sein même des équipes de protection sur des fonctions d'Officier de Sécurité.
- pour un vivier conducteur de sécurité opérationnel volontaire et prêt à apporter le renfort nécessaire.

L'ensemble de ces éléments indiquent clairement LE chemin cohérent opérationnel que l'UNSA Police n'a cessé de revendiquer depuis quelques années :

➔ **Une validation des Conducteurs de Sécurité vers Officier de sécurité.**

- sur dossier (et avis hiérarchique) et tenant compte de l'expérience et des acquis professionnels (des candidats à la fonction OS). Pour toutes les missions UCLAT 4, 3, 2.

**Le directeur nous informe que ce projet concernant les conducteurs de sécurité retient toute son attention et nous indique que depuis son arrivée il souhaitait engager une réflexion suite à nos multiples demandes et le constat de déflation de l'effectif OS.**

**Les pistes proposées par l'UNSA Police pourraient en majorité correspondre à la réflexion.**

**Le directeur du SDLP prend très à cœur la revalorisation de l'image du service qui pourrait être palliée entre autre par une présentation du SDLP dans les écoles de police, une carrière interne, et l'attrait indemnitaire tel que nous le revendiquons.**

## **1B >> SDPP / DÉPARTS EN CONGÉS AVANT RETRAITE.**

*Nous pointons du doigt la problématique « des départs en congés avant retraite ».*

*Un certain nombre de fonctionnaires de la SDPP, ayant crédité un nombre important d'heures supplémentaires, et ne voyant pas l'administration solder sa dette, n'ont eu comme seule solution que de partir en congés, plusieurs années, avant de partir en retraite (85 effectifs).*

*Certains d'entre eux sont même titulaires de la fonction de Major RULP ayant pour inconvénient de bloquer la promotion des agents en fonction qui, néanmoins, occupent des postes à responsabilité. Tout en sachant que les postes RULP sont nomenclaturés et limités pour un même service.*

**L'UNSA Police considère que l'administration ne peut rendre responsable ces policiers pris en otage depuis de nombreuses années. Nous souhaitons qu'une véritable réflexion soit engagée pour obtenir auprès de la DGPN des postes RULP supplémentaires.**

La direction est bien consciente de ce constat ; des réflexions sont en cours.

**UNSA Police,  
Autonome et indépendant**

# AUDIENCE SDLP (SUITE)



## 2 >> SDRMM : TEMPS DE TRAVAIL CONDUCTEURS:

*L'UNSA Police relève une croissance d'activité du CAB impactant considérablement la saisie des conducteurs de la SDRMM et le dérèglement de leur cycle de travail.*

*Nous proposons une adaptation du régime horaire en concertation avec l'ensemble des organisations syndicales qui souhaitent soutenir notre démarche afin de permettre aux policiers de retrouver un rythme adéquat sous peine de provoquer des éventuelles demandes de changement de service contreproductif.*

**SDLP / Le directeur est extrêmement sensible à cette doléance et propose d'éventuelles concertations avec les autorités de la sous-direction afin de trouver des solutions. Pour autant, il relève que certaines missions pourraient faire appel à des sociétés spécialisées de transport de personnes type G7.**

## 3 >> EM FORMATEUR FTSI:

*Nous soulevons cette problématique de fidélisation de moniteurs «FTSI». Sans pouvoir cerner entièrement les causes de ces départs, force est de constater que l'effectif a perdu non loin de 30 à 40 % de son effectif. Une reconnaissance et considération plus franches de ces policiers de cette unité comme experts à part entière pourraient permettre sans doute de freiner cette vague de départs et attirer de nouveaux candidats.*

*A ce titre, l'UNSA Police demande qu'un des policiers FTSI puisse participer à chaque session en tant que jury lors des sélections aux différentes formations dispensées.*

**SDLP / Le directeur ne semble pas émettre d'objection à cette demande mais nous demande un peu de temps afin d'étudier celle-ci avec les différentes autorités. La cheffe de l'état-major (formation) s'interroge sur le bien-fondé de cette revendication en indiquant que l'avis des FTSI est sollicité tout au long du cursus (sans y être au jury final...)**

## 4 >> SOUS DIRECTION DE LA SÛRETÉ:

*Suite à la proposition de création de l'UEON, et à sa présentation qui nous semble à revoir ou requalifier sur certaines lignes, le prétendu manque d'expérience des jeunes gradés n'est pas toujours la cause des dysfonctionnements, alors même que certains chefs de sites et adjoints présentent un «pedigree» de mauvaises intentions, appréciations et discernements que nous ne pouvons occulter. L'UNSA Police n'est pas à ses premières constatations en la matière (exemple du site de Nanterre où des experts en risques psychosociaux font l'unanimité...).*

*Pour autant, l'UNSA Police n'est pas dans un esprit d'opposition systématique qui pourrait freiner l'essor d'un service et compromettre les solutions que proposent les autorités à d'éventuels dysfonctionnements.*

*Nous souhaitons donc avant tout accompagner ce projet afin que cette unité soit bien celle d'un soutien aux effectifs et non du contrôle des effectifs. Nous demandons de pouvoir rencontrer la direction à l'issue d'une période de 3 à 6 mois pour faire le point de l'activité de soutien et permettre ainsi une évolution.*

**SDLP/ La direction prend acte de nos observations et accueille favorablement notre requête d'analyse du retour d'expérience avec les partenaires sociaux. Ce projet sera présenté en comité technique CTSCRPN le 15 octobre 2020 (l'UNSA Police dispose de 3 sièges).**

# AUDIENCE SDLP (FIN)



*L'UNSA Police souhaite également que les policiers du SDLP, et particulièrement nos jeunes collègues de la SDS, puissent évoluer au sein de l'ensemble du Service.*

*Nous le rappelons haut et fort, ces policiers sont garants de la Sécurité et de la protection de milliers d'agents exerçant sur les sites du Ministère dans un climat de menaces et tensions que nous ne pouvons négliger. Ces derniers doivent pouvoir aspirer à un véritable avenir au sein même du SDLP à partir de leur titularisation; Tunnel de formation, sélections, passerelle Conducteur de sécurité puis Officier de sécurité.*

SDLP/ Le directeur du SDLP conçoit que les jeunes policiers du SDS puissent prétendre à des postes de conducteur de sécurité, puis d'Officier de sécurité, suivant ainsi un déroulement de carrière inter-service SDLP (sous réserve de satisfaire aux qualifications requises et aux passages d'éventuels tests et formations). Cette mesure étant positive pour l'évolution du service, la fidélisation et la valorisation des jeunes fonctionnaires.

Reste à élaborer une réflexion plus poussée sur les conditions précises de ces évolutions énoncées.

## CONCLUSION

Il nous paraît important d'aborder des aspects d'un dialogue social plus franc, plus direct et moins enjolivé. Le blabla des orateurs et le déboulé de tracts ont rarement permis de solutionner véritablement les problèmes du SDLP.

L'UNSA Police apportera sa pierre à l'édifice et souhaite une bonne installation au nouveau directeur qui nous semble justement enclin à un dialogue social ouvert et productif de solutions.

